

Bachelier en management de la logistique

| |
|---|
| HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE |
| Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33 Mail : eco.lalouviere@helha.be |

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| Informatique appliquée à la logistique | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | ECLG2B21INF | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1Q2 |
| Crédits ECTS | 4 C | Volume horaire | 48 h |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 40 | | |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification | bachelier / niveau 6 du CFC | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette Unité d'Enseignement a pour objectifs de développer la capacité des étudiants à employer les outils principaux qui contribuent au bon fonctionnement de l'entreprise au jour le jour et participent à la recherche de solutions aux problèmes logistiques que peuvent rencontrer les entreprises.

Une des activités d'apprentissage concerne l'ERP (Enterprise Ressources Planning). Il s'agit d'un ensemble de modules constituant des solutions informatiques pour gérer au quotidien les différents aspects d'une organisation (achats, ventes, gestion des stocks, planification de production, etc)

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres au domaine des transports et logistiques**

- 3.2 Utiliser les outils informatiques de base tels que la messagerie électronique, le traitement de texte, le tableur et la base de données
- 3.3 Utiliser les logiciels spécifiques au secteur de la logistique
- 3.4 Optimiser les opérations logistiques

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Positionner la logistique dans la stratégie de l'entreprise

Compétence 5 **S'organiser : structurer, planifier, coordonner, gérer de manière rigoureuse les actions et les tâches liées à sa mission**

- 5.2 Gérer les ressources humaines, matérielles et financières dans l'espace et le temps
- 5.3 Assurer le suivi documentaire et physique des opérations

Acquis d'apprentissage visés

Voir les acquis d'apprentissage visés dans les fiches descriptives des activités d'apprentissage composant cette Unité d'Enseignement

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG2B21INFA ERP et outils du digital 24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

| | | |
|--------------|--------------------------|----|
| ECLG2B21INFA | ERP et outils du digital | 20 |
| ECLG2B21INFB | Informatique de gestion | 20 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session)

5. Cohérence pédagogique

Le cours d'informatique de gestion permettra de réaliser une approche par l'outil Excel des différents aspects de la gestion d'une entreprise. Cette approche sera approfondie grâce à la formation à un ERP ce qui permettra à l'étudiant d'avoir une vue plus complète de ce qu'est la gestion d'une entreprise et d'être sensibilisé à l'interdépendance de toutes ses composantes.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| ERP et outils du digital | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 4_ECLG2B21INFA | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q2 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Thierry EVERAERT (thierry.everaert@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

Cette activité a pour but de permettre aux étudiants dans le cadre de leur formation en logistique de s'initier aux ERP (Enterprise Ressources Planning) dans le cadre d'une formation pratique de trois jours.

Cette activité **n'est pas réorganisable durant la même année académique.**

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Cette formation externalisée de trois jours a pour objectif de mettre l'étudiant dans des situations à résoudre à l'aide de l'outil informatique (application E-Prélude).

Différents concepts théoriques seront aussi développés : MRP, DRP, PIC, Plan Directeur,...

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Après une présentation de l'entreprise et de ses composantes, mise en évidence de la nécessité du partage des informations par ces différentes composantes. Appropriation de l'outil informatique à cette fin.

Démarches d'apprentissage

Cette formation est essentiellement pratique. Après un bref exposé des fondements théoriques l'étudiant est mis en situations qu'il doit résoudre et qui seront explicitées et corrigées par le formateur.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement du formateur et petits groupes d'étudiants. La formation a une durée de trois journées.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

L'étudiant reçoit un support écrit en début de formation. Il dispose également d'un support en ligne sur l'application E-prélude.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'étudiant sera évalué sur base de sa présence durant les trois journées, de sa participation aux trois journées et de la réalisation des exercices et du dossier éventuellement demandé.

En fin de formation il devra réaliser un test qui fera partie de l'évaluation finale de cette activité. ATTENTION cette activité n'est pas réorganisable puisqu'elle est assurée par un opérateur extérieur, Centre de compétence logistique à Houdeng. Donc **si l'étudiant ne participe pas à cette activité ou s'il ne réussit pas l'évaluation finale de la formation il devra attendre sa réorganisation l'année académique suivante pour satisfaire aux critères d'évaluation cités ci-avant. Il n'y a donc pas de seconde session pour cette activité en août.**

Si l'étudiant n'a pas souhaité participer à une activité pédagogique faisant l'objet d'une évaluation, une autre modalité d'évaluation lui sera imposée. Les modalités et consignes des évaluations de l'activité pédagogique sont déposées sur Connected.

Pour l'étudiant(e) diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière seront définies dans une convention spécifique signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|---|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | | | | | | |
| Période d'évaluation | | | Trv | 100 | | |

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération, en cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Si un travail cloture cette activité, l'évaluation de ce travail sera conditionnée au fait qu'il a été remis dans le respect des consignes communiquées à l'étudiant (échéances, format, forme).

Pour rappel il s'agit d'une activité NON RE-ORGANISABLE donc la remise d'un CM ou un échec lors de l'évaluation signifie un repassage d'office en bloc 3 au second quadrimestre.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE
Tél : +32 (0) 64 23 76 23 Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Informatique de gestion | | | |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code | 4_ECLG2B21INFB | Caractère | Obligatoire |
| Bloc | 2B | Quadrimestre(s) | Q1 |
| Crédits ECTS | 2 C | Volume horaire | 24 h |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Sandy SALMON (sandy.salmon@helha.be) | | |
| Coefficient de pondération | 20 | | |
| Langue d'enseignement et d'évaluation | Français | | |

2. Présentation

Introduction

L'objectif principal est l'apprentissage de techniques informatiques et de l'utilisation du logiciel Excel, courant en entreprise en tant qu'outils de présentation de données ou d'aide à la prise de décisions. Un second objectif, tout aussi important, est l'apprentissage à l'auto-formation, pratique essentielle dans le domaine des logiciels informatiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

De concevoir, sur base d'une situation d'entreprise donnée, à l'aide du tableur EXCEL sous Microsoft Office 365 un tableau de synthèse d'informations

D'effectuer des opérations sur ces informations à l'aide des fonctions et formules avancées d'EXCEL

D'interpréter ses résultats

De présenter ses résultats sous forme de graphiques

D'utiliser les macros dans un tableau

D'utiliser les tableaux croisés dynamiques

D'utiliser excel comme base de données

De mettre en place un système de facturation informatisé

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Cette activité d'apprentissage sera le prolongement de l'initiation à Excel réalisée en Bloc1.

Thèmes abordés dans le cadre de l'étude d'un tableur EXCEL: fonctions de calcul, fonctions de présentation des données (formatage, mise en page...), fonctions d'organisation des données (tris, filtres, fonctions de base de données), tableaux croisés dynamiques, macros...

Démarches d'apprentissage

L'apprentissage est essentiellement axé sur la recherche d'informations et de solutions par l'étudiant lui-même (auto-formation), dans les systèmes d'aide ou sur le net. L'enseignant orientera ces recherches d'avantage qu'il ne répondra directement aux questions posées. D'une manière générale, l'étude d'un thème se déroule de la manière suivante : exposés théoriques dont l'objectif est de maîtriser le contexte et les principes de fonctionnement des outils informatiques abordés dans le thème, exercices d'apprentissage individuels, consolidation de la partie théorique (questions/réponses, compléments...), applications de synthèses proches de travaux rencontrés dans la réalité professionnelle.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un syllabus contenant les principales notions théoriques et de nombreux exercices est en ligne sur la plate-forme Le professeur est à la disposition des étudiants durant le cours et via la plate-forme.

Sources et références

Selon les sujets abordés : syllabus, support de cours (diaporama), portefeuille de lecture (papier ou électronique), tutoriels, toute information que l'étudiant pourra trouver dans les systèmes d'aide des logiciels ou sur le net, énoncés d'exercices et d'applications propres au cours et modèles de solutions, matériel informatique du lieu d'enseignement, utilisation de la plateforme web d'enseignement à distance de la Haute École (« Connected»). Exercices créés par le professeur.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus et exercices déposés sur la plate-forme

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'activité d'apprentissage sera évaluée de la manière suivante :

- 20% Evaluation continue : la participation active de l'étudiant à la réalisation des exercices en cours. Lorsque demandé, ces exercices doivent être remis sur Connected suivant les échéances et formats communiqués en cours.
- 80% Examen pratique sur un ordinateur de la salle informatique. L'examen consiste à utiliser le logiciel (EXCEL sous MSOFFICE 365) en vue de résoudre des exercices.

Un Exercice non déposé sera considéré comme une non-présentation d'une partie d'une épreuve , et entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Q3: Examen pratique sur un ordinateur de la salle informatique. L'examen consiste à utiliser le logiciel (EXCEL sous MSOFFICE 365) en vue de résoudre des exercices.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

| | Q1 | | Q2 | | Q3 | |
|------------------------|-----------|----|-----------|---|-----------|-----|
| | Modalités | % | Modalités | % | Modalités | % |
| production journalière | Evc | 20 | | | | |
| Période d'évaluation | Exp | 80 | | | Exp | 100 |

Evc = Évaluation continue, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

- Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.
- Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en

effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).